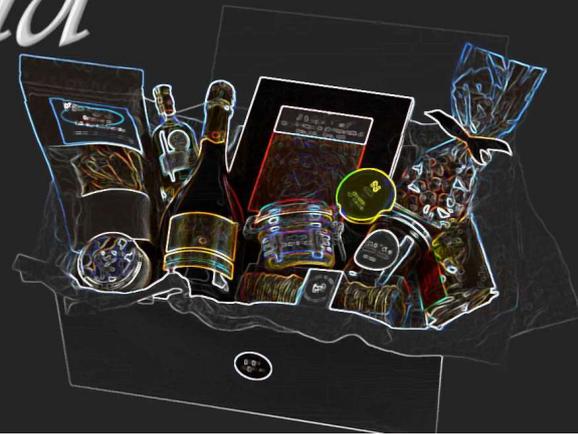


Rempportez votre panier gourmand

avec



RÈGLEMENT DU JEU

La Société United Bank for Africa Congo S.A, UBA en sigle, Société Anonyme avec Conseil d'administration, au capital social de 12.500.000.000 Francs CFA, dont le siège social est sis 37, Avenue William Guynet, Face au Rond-point City center, Centre-ville,

Organise un jeu dénommé « Rempportez votre panier gourmand » dont le principe est décrit ci-après.

ARTICLE 1ER : DÉNOMINATION DU JEU

La société UBA Congo organise un jeu pour les utilisateurs de la plateforme UBA Internet Banking appelé : « Rempportez votre panier gourmand ».

ARTICLE 2 : CIBLE DU JEU

Le jeu est destiné aux clients, détenteurs d'un compte Particuliers ou Entreprises, et utilisateurs de la plateforme UBA Internet Banking, qui l'utiliseront pour effectuer une ou plusieurs transactions du 1er au 31 décembre 2020.

Les participants doivent résider en République du Congo et être âgés de 18 ans au minimum.

ARTICLE 3 : INTERDICTIONS

Sont interdits de participation au jeu : tous les agents de UBA Congo ainsi que leurs proches (époux/épouses, enfants et toutes personnes vivant sous leur toit) et les mineurs.

ARTICLE 4 : DURÉE

Le jeu se déroulera du 1er au 31 Décembre 2020.

Toutefois, UBA Congo se réserve le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler l'organisation du jeu sans préavis, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté.

ARTICLE 5 : PRINCIPE DU JEU/ CHOIX DES GAGNANTS/ PUBLICATION DES RÉSULTATS

5.1. La société UBA Congo sélectionnera par tirage au sort chaque semaine, deux utilisateurs de la plateforme Internet Banking (un Particulier et une Entreprise), qui auront effectué les opérations les plus importantes de la semaine.

5.2. Les types d'opération pris en compte sont : la recharge de carte prépayée ; l'achat de crédit téléphonique, l'achat

de forfait Internet ; le virement de compte à compte ; le virement interbancaire.

5.3. Les participants sélectionnés (Particuliers ou Représentants d'entreprise) gagneront un panier gourmand offert par la banque UBA Congo.

ARTICLE 6 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

6.1. Pour être sélectionné, il faut réaliser une opération sur la plateforme Internet Banking entre le 1er et le 31 décembre.

6.2. Pour participer, le candidat devra :

- Être âgé de 18 ans au minimum
- Habiter Brazzaville ou Pointe-Noire
- Posséder un compte Particulier ou Entreprise chez UBA Congo
- Être utilisateur de la plateforme UBA Internet Banking

ARTICLE 7 : NATURE DU LOT

Les participants (Particuliers ou Représentants d'entreprise) sélectionnés peuvent prétendre à remporter un panier gourmand composé d'épicerie fine et de boissons alcoolisées ou non alcoolisées (à la demande du gagnant), spécialement offert à l'occasion des célébrations en fin d'année.

L'attribution du lot est précisée dans l'article 5.1 du règlement.

ARTICLE 8 : REMISE DES LOTS ET EFFETS

Les gagnants seront informés personnellement par sms, appel ou Messenger de Facebook.

La remise de lots se fera dans les locaux de UBA Congo ou sur le lieu de travail du Représentant de l'Entreprise (selon sa disponibilité).

La date de la remise sera fixée en fonction de la disponibilité des finalistes.

En cas de refus, UBA Congo se réserve le droit de désigner un autre gagnant par tirage au sort et qui accepterait la présente disposition.

La participation au jeu s'accompagne nécessairement de l'autorisation donnée à UBA Congo par le participant, d'utiliser son nom et, le cas échéant, son image à des fins promotionnelles (pour le concours exclusivement).